



# Infos CGT

Fevrier 2012

## SALAIRES : REUNIONS PARITAIRES DES 17, 23 ET 24 JANVIER 2012 LE COMPTE N'Y EST PAS !

Des réunions paritaires sur la politique salariale se sont tenues les 17, 23 et 24 janvier.

Pour la CGT, il y a 2 urgences, ouvrir les négociations sur la classification et négocier une augmentation générale de la valeur du point au moins égale à l'inflation.

Aucun de ces points n'a été abordé sérieusement lors de ces réunions.

Après 3 séances de négociations, les propositions de l'UCANSS restent misérables :

- 4 points pour tous soit 28€ brut à compter du 01. 03. 2012
- l'attribution de 2 points d'expérience par an pendant 5 ans pour tous les salariés ayant atteint le plafond des 50 points
- l'instauration d'une prime de résultat pour les niveaux 6 et 7

**NON**, réellement le compte n'y est pas et nous ne pouvons pas nous satisfaire de propositions qui conduiraient, non seulement les salariés de l'institution à perdre du pouvoir d'achat, mais exacerberaient également concurrence et division !

**Ces propositions sont en total décalage avec le vécu des salariés de la Sécurité Sociale.  
Les fédérations qui les signeront, entérineront une nouvelle perte de pouvoir d'achat  
pour l'ensemble des salariés de l'Institution.**

**De régression en régression, ce sont tous nos acquis sociaux et droits conventionnels  
qui sont menacés.**

**Il nous faut réagir et exiger de véritables négociations !**

## Les propositions de l'UCANSS et du COMEX

### Sur les 4 points

Après avoir annoncé 3 points pour tous, puis 4 points jusqu'au 5B et 3 points du N6 au N9, Monsieur Renard, Directeur de l'Ucanss, feint d'entendre les syndicats et finit par proposer 4 points pour tous du N1 au N9, soit 28€ brut mensuel à effet du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Ceci représente 1% d'augmentation de la masse salariale quand l'INSEE annonce une inflation de 2,1% pour 2011.

Trois fédérations, FO, la CFDT et la CFTC ont annoncé en séance qu'elles signeraient à 5 points soit 1,20 % de la masse salariale.

**Seule la CGC et la CGT ont réclamé une augmentation de la valeur du point à minima égale à l'inflation.**

**La mobilisation du 8 février 2011, les 5000 manifestants à Paris, les 40% de grévistes ont contraint l'Ucanss à remettre dans sa poche le lissage de la prime de vacances.**

### Sur la prime de résultats pour les cadres 6 et 7

Cette prime serait directement liée à l'atteinte d'objectifs. Quel sens donner à une prime pour des cadres déjà sous pression. On donne une carotte d'un côté, mais de l'autre c'est le bâton pour celles et ceux qui n'atteindront pas les objectifs. Nous vous laissons imaginer le climat dans les secteurs...

C'est un vrai signal qu'envoie l'Ucanss concernant sa conception du salaire du personnel d'encadrement : Une part fixe et une part variable basée sur l'atteinte des objectifs.

Cette prime serait budgétée en 2012 mais appliquée en 2013.

Cette proposition n'est totalement rejetée que par la CGT et la CGC. Les autres fédérations demandent qu'elle soit discutée à l'occasion des négociations sur la classification qui devraient s'ouvrir un jour.



### Sur les 2 points d'expérience

Attribution de 2 point d'expérience, par an, pendant 5 ans pour tous ceux qui ont atteint le plafond de 50 points à effet de la date anniversaire d'embauche. Il s'agit là pour le directeur de l'UCANSS d'une reconnaissance des salariés en « seconde partie de carrière ».

**Reconnaissance ??? 14€ bruts mensuels pour le personnel, qui depuis 25 ans, au minimum, met sa force de travail et ses compétences au service de l'Institution. Quel mépris de ces salariés et quelle attitude méprisante de l'employeur !!!**

**Depuis 2000, par la sous rémunération de la valeur du point, le pouvoir d'achat des salariés de la Sécurité Sociale a baissé de 30% par rapport au SMIC.**

**Les frais de gestion dans la Sécurité Sociale sont parmi les plus faibles de toutes les entreprises.**

**Ils représentent à peine plus de 3%**